

France-Strasbourg: Architectural services for buildings

OJ S 178/2023 15/09/2023

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: s.e.r.s

Postal address: 10 rue Oberlin

Town: Strasbourg

NUTS code: FRF11 Bas-Rhin

Postal code: 67004

Country: France

Contact person: Eric Hartweg, Directeur Général

E-mail: sers@sers.eu

Telephone: +33 0388378888

Internet address(es):Main address: <http://www.sers.eu>Address of the buyer profile: <http://www.sers.eu>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.sers.eu>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.sers.eu>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: SAEM

I.5. Main activity

Other activity: Aménagement

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

mission de Maîtrise d'oeuvre en vue de la remise en état à la suite du sinistre de juillet 2022 sur la partie Est du bâtiment de la Résidence pour Personnes Âgées et Espaces communaux Saint-Martin à H

Reference number: 0005B

II.1.2. Main CPV code

71221000 Architectural services for buildings

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

mission de Maîtrise d'oeuvre en vue de la remise en état à la suite du sinistre de juillet 2022 sur la partie Est du bâtiment de la Résidence pour Personnes Âgées et Espaces communaux Saint-Martin à Haguenau.

Marché de maîtrise d'oeuvre au sens des articles L. 2431-2 du code de la commande publique en vue de la remise en état à la suite du sinistre de juillet 2022 sur la partie Est du bâtiment de la Résidence pour Personnes Âgées et Espaces communaux Saint-Martin à Haguenau.

Ce projet nécessitera entre autres l'élaboration d'un complément de diagnostics et relevés, de l'ensemble des études techniques, la constitution d'un dossier de permis de Construire, l'ensemble de ces dossiers étant constitutif de la base de travail pour la réalisation du projet. Le coût prévisionnel des travaux estimé par le Maître d'ouvrage se situe autour de 3,3 meuro (H.T.).

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 1,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

71221000 Architectural services for buildings

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRF11 Bas-Rhin

Main site or place of performance: haguenau

II.2.4. Description of the procurement

le présent marché est constitué des éléments de missions suivants :

Éléments de mission de base :

Complément de DIAG et de relevés

aps

apd

pro

act

exe-syn

det

doe

aor

il est précisé qu'au titre de la mission EXE, la synthèse de tous les lots sera due.

Éléments de mission complémentaire :

- Mission de complément de Diagnostic (Diag) et de relevés (Rel)

- Mission d'ordonnancement - pilotage - coordination (O.P.C.)

- Mission de coordination des Systèmes de sécurité incendie (Ssi)

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 1,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 60

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

visite obligatoire : CF règlement de la consultation

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

ne peuvent répondre aux présents marchés que les équipes présentant et justifiant les compétences et spécialisations suivantes :

- 1) Une compétence en matière d'architecture ;
- 2) Une compétence en matière de restauration du bâti ancien (qualification exigée par la DRAC, car le bâtiment est en majorité inscrit au titre des Monuments Historiques) :
compétences et qualifications en architecture du patrimoine, justifiant l'aptitude à déposer une demande d'autorisation d'urbanisme monument inscrit;
- 3) une compétence en BE économie du bâtiment ;
- 4) Une compétence en BE structure ;
- 5) Une compétence en BE fluides (électricité, CVC et sanitaire) ;
- 6) Une compétence en thermique/énergie du bâtiment ;
- 7) Une compétence en d'éclairagiste (éclairage intérieur) ;
- 8) Une compétence en OPC ;
- 9) Une compétence en modélisation 3d au format .ifc du projet, pour la remise de la maquette 3d au stade Doe.

En cas de groupement, le mandataire devra répondre à la compétence d'architecte.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le candidat ou l'équipe candidate devra fournir un dossier de candidature faisant apparaître :

- L'Identité du candidat ou la composition de l'équipe (ou du groupement),
- pour la signature de la demande de permis de construire :

O Le numéro d'inscription à l'ordre des architectes le cas échéant (ou pour les candidats étrangers, justification d'un titre d'architecte et de leur agrément à exercer cette activité délivré par leur pays d'origine),

O L'Attestation d'inscription de l'architecte par la DRAC de la compétence de restauration du bâti ancien ;

O Ainsi que, en cas de groupement, l'ensemble des qualifications des cocontractants en fonction de leurs qualités respectives.

- une note détaillant et expliquant le fonctionnement du candidat ou de l'équipe (ou du groupement) pour le suivi des études et des travaux, avec la réalisation du chantier, les compétences, la répartition des tâches ainsi que les moyens humains et logistiques généraux du candidat ou du groupement.

Cette note devra impérativement être accompagnée d'un schéma fonctionnel, mais celui-ci seul sera considéré comme insuffisant.

notamment, cette note précisera expressément quel(s) membre(s) de l'équipe assure(nt) :

- La démarche de complément de diagnostic ;
- La méthodologie et les outils de coordination (plateforme d'échange, réunions régulières, etc.) avec les différents intervenants du projet (Commune, concessionnaires/gestionnaires, référent sécurité, drac, abf, exploitant, etc.),
- Le détail de la production des plans, les descriptifs et les pièces écrites, le suivi et le contrôle des travaux,
- la rédaction des différents cahiers des charges techniques ainsi que l'analyse des offres pour ces diagnostics,
- l'opc,
- plus globalement, cette note devra préciser la répartition des compétences entre l'ensemble des membres du groupement pour chacune des missions demandées par le MOA.

Le mandataire devra par ailleurs fournir :

Un dossier de références particulières mettant en évidence

1. Un dossier de références particulières mettant en évidence cinq opérations similaires récemment réalisées (3 dernières années), avec les précisions suivantes :

- Nom du maître d'ouvrage,
- lieu de l'opération
- type de mission de maîtrise d'oeuvre,
- les cotraitants éventuels,
- le coût des travaux (en euro Ht),
- Le taux de rémunération,
- l'année et le délai de réalisation,
- la surface du projet.

2. Les 3 références graphiques les plus significatives de projets de restauration/reconstruction, 1 référence par page, sur fichiers numériques correspondants, uniquement au format pdf.

3. La liste complète des références de nature diverse (à différencier par rapport aux références susvisées)

en cas de groupement :

- Chaque membre du groupement fournira la liste et la description complète des références significatives dans le domaine visé, avec indication des missions réellement effectuées.
- chaque membre fournira également trois références significatives à intégrer dans un document unique contenant également les 3 références significatives du mandataire précité.

Les candidats ou les équipes candidates fourniront par ailleurs les documents administratifs suivants :

- En cas de groupement, la lettre de candidature Dc1 (étant précisé que tous les Dc1 du groupement devront être complets et strictement identiques) précisant l'identité de chacun des membres du groupement
- Déclaration sur imprimé Dc2 (ou équivalent) dûment complétée et accompagnée des documents qui y sont mentionnés
- si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à ce effet
- les attestations d'assurance (RC professionnelle et exploitation).

En cas de groupement, chaque membre fournira ces attestations.
l'ensemble de ces pièces et documents devra être rédigé en langue française. Les documents émanant des administrations étrangères devront être traduits.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

outre les pièces liées à la candidature visées ci avant, les candidats produiront un dossier dématérialisé complet comprenant les pièces suivantes :

1. L'Acte d'engagement complété et signé électroniquement avec:
 - le tableau de répartition des honoraires par élément de mission et par cotraitant, en précisant le nombre de jours par élément de mission.
 2. Une note d'intention :
 - Traduisant la compréhension des enjeux, ambitions, priorités et résultats attendus pour cette opération.
 - Décrivant la méthodologie prévue pour les présentations au maître d'ouvrage pour aboutir à un choix (par exemple lors des présentations de variantes de restauration, ou présentation de la mise à jour l'apd, ou du phasage des travaux en site occupé, etc...), les réunions de travail avec tous les intervenants compétents extérieurs (services de la collectivités, abf, drac, référent sécurité, ABRAPA, etc.), et les réunions ou présentations au public par la Ville ou par la SERS (mode de communication sur l'avancement du projet, etc.).
 3. une note méthodologique détaillant l'organisation proposée pour le suivi de l'opération, notamment :
 - en phase de reprise des diagnostics et relevés ;
 - en phase d'établissement du ou des scénario(s) de restauration et remise en état, et la poursuite des phases d'étude jusqu'à la consultation des entreprises ;
 - pour la mission de SSI, au vu de l'existant et du sinistre (incendie) ;
 - pour la mission d'échanges et d'évolution du projet avec la DRAC et l'abf ;
 - pour le suivi des travaux, et notamment l'organisation prenant en compte l'activité de la RPA, les délais de remise en location et d'ouverture au public ;
 - pour les échanges et intégration des contraintes et règlements (thermique, ssi, pmr, ...) dès les premières phases d'études.
 4. L'attestation de visite du site avant remise de l'offre.
- L'absence de l'une de ces pièces aura pour conséquence d'invalidier l'offre, et celle-ci ne sera pas analysée.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

une visite obligatoire :

Il est nécessaire pour les candidats de participer à une visite du bâtiment Saint-Martin afin de se rendre compte du contexte d'intervention pour la réalisation de l'opération.

(a minima, un représentant du groupement)

Les dates de visites sont précisées ci-après :

- Jeudi 21 septembre 2023 à 14h00,
- Mardi 3 octobre 2023 à 9h30
- Jeudi 12 octobre 2023 à 14h00.

pour des raisons d'organisation, les candidats sont priées de s'inscrire à l'avance à l'un des créneaux prévus en faisant parvenir un mail à v.grahame@sers.eu.

Les candidats seront attendus place d'armes.

une attestation de visite vous sera remise par le maître d'ouvrage, à l'issue de la visite ;
l'absence à cette visite rendra l'offre irrégulière, et celle-ci ne sera pas analysée

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 16/10/2023 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 16/10/2023 Local time: 14:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic ordering will be used

Electronic invoicing will be accepted

Electronic payment will be used

VI.3. Additional information

la procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Après avoir sélectionné les candidatures, puis les offres, le Pouvoir adjudicateur déterminera l'offre économiquement la plus avantageuse, à l'aide des critères énoncés dans le règlement de consultation.

Une visite obligatoire :

Il est nécessaire pour les candidats de participer à une visite du bâtiment Saint-Martin afin de se rendre compte du contexte d'intervention pour la réalisation de l'opération.

(a minima, un représentant du groupement)

Les dates de visites sont précisées ci-après :

- Jeudi 21 septembre 2023 à 14h00,

- Mardi 3 octobre 2023 à 9h30

- Jeudi 12 octobre 2023 à 14h00.

pour des raisons d'organisation, les candidats sont priées de s'inscrire à l'avance à l'un des créneaux prévus en faisant parvenir un mail à v.grahame@sers.eu.

Les candidats seront attendus place d'armes.

une attestation de visite vous sera remise par le maître d'ouvrage, à l'issue de la visite ; l'absence à cette visite rendra l'offre irrégulière, et celle-ci ne sera pas analysée.

4 Durée du marché

le présent marché a une durée de 5 ans à compter de la date de notification du marché forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs en cas d'attribution du marché : groupement conjoint avec mandataire solidaire des autres membres du groupement. En cas de groupement, le mandataire présentera la compétence d'architecte, inscrit à l'ordre. chaque mandataire ne peut faire acte de candidature qu'une fois, alors que ses cotraitants sont autorisés à être candidats dans différents groupements.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de recourir à des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Les pièces fournies par le Pouvoir adjudicateur sont disponibles sous format électronique à l'adresse suivante : <http://www.sers.eu> - rubrique " Appel d'offres ".

Le profil acheteur à utiliser pour les communications électroniques et la remise des candidatures est celle accessible depuis la rubrique " Appel d'offres " à l'adresse suivante : www.sers.eu

Au titre des pièces à remettre au titre de la candidature et de l'offre, ainsi que les critères de sélections : se reporter au règlement de la consultation.

Le profil acheteur à utiliser pour les communications électroniques et la remise des candidatures et des offres est celle accessible depuis la rubrique " Appel d'offres " à l'adresse suivante : www.sers.eu

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal Administratif de Strasbourg

Postal address: 31 avenue de la Paix - bP 1038/f

Town: Strasbourg

Postal code: 67070

Country: France

E-mail: greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Telephone: +33 0388212323

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

les recours peuvent être introduits sur le fondement :

- Soit de l'article L 551-1 du code de justice administrative, jusqu'à la signature du contrat (référé précontractuel) ;
- Soit de l'article L 551-13 du Code de justice administrative dans les conditions de délais de l'article R 551-7 dudit code (référé contractuel) ;
- Soit de l'article R 421-1 du même code, dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre (recours pour excès de pouvoir) ;
- Soit de la jurisprudence du Conseil d'etat du 04 avril 2014 (" Département du Tarn-Et-Garonne " - no 358994), dans un délai de 2 mois à compter de la publicité de la signature du contrat.

VI.5.

Date of dispatch of this notice

11/09/2023